

# Saint-Léonard et vous...

Bonne  
**ANNÉE 2017**



## Le Fournil D'Albâtre

472, route d'Étretat - **FROBERVILLE**  
02 35 27 32 38  
www.boulangeriemartin.fr



Pain Sur Levain - Pain du Matelot - Baguette de Tradition  
"La Normande" - Viennoiseries Pur Beurre "Fait Maison"

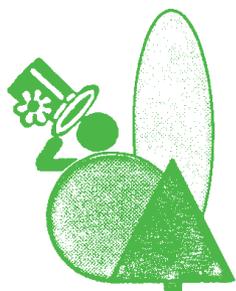
OUVERT 7h-13h30 / 15h-19h - Fermeture hebdomadaire Le Lundi - OUVERT les LUNDIS FÉRIES - JUILLET/AOÛT 7/7

## BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**



Les Voiles de Saint Léonard - Rue de la Briqueterie  
76400 SAINT LÉONARD  
Tél. 02 35 10 29 29 - site : www.bricomarche.com



## Roger ODIEVRE

Entrepreneur de Parcs et Jardins

76110 **Bretteville-du-Grand-Caux**

Tél. 02 35 27 91 10

Fax 02 35 27 91 22

## PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE - ENTRETIEN



26, rue André-Paul Leroux  
76400 FÉCAMP

**02 35 28 27 20**

m.sl.energie@orange.fr



### SIÈGE

ZA les Sapins  
76110 BREAUÏTE  
Tél. 02 35 38 26 19  
Fax 02 35 31 26 55

### AGENCE DU CALVADOS

83 Rue du Lieu Doré  
14100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE  
Tél. 02 31 61 76 40  
Fax 02 31 61 58 41

contact@reseaux-environnement.com

Eclairage Public - Illuminations

Electrification Rurale

Réseaux HTA - BTA

Réseaux Incendie - Réseaux Eau Potable

Réseaux Assainissement - Réseaux GAZ

## « Le clos des Hogues »



Chambres d'hôtes et gîtes

66, route des Hogues

76400 Saint-Léonard

Tél. 06 61 65 64 29 - 06 13 43 75 77

E-mail : marieclaire.pignol@neuf.fr

www.clos-des-hogues.com



**MORIN  
FEREC**

**CHAUFFAGE  
COUVERTURE  
PLOMBERIE  
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
DÉPANNAGES  
ENTRETIEN  
RAMONAGE**

Tél : 02 35 96 71 52  
404 rue de Nizas - 76640 Fauville en Caux  
www.morinferec.fr

## NOUVELLE CITROËN C3

UNIQUE, PARCE QUE VOUS L'ÊTES.



À partir de  
**149€** /MOIS\*

Après un 1<sup>er</sup> loyer de 2 000 €

**3 ANS OFFERTS :**

ENTRETIEN, GARANTIE, ASSISTANCE

ConnectedCAM Citroën™\*\*  
36 combinaisons de personnalisation  
Citroën Advanced Comfort®

### S.N.F.A.

Parc des Hautes Falaises  
Route du Havre  
76400 SAINT LÉONARD  
02 35 10 35 35

### S.N.F.A.

20, Zone d'Activité Le Calvare  
76190 AUZEBOSC  
02 35 95 40 31

# Édito

2016 a tiré sa révérence...  
et son deuxième semestre a été prolifique pour notre commune.  
Jugez-en !

- Des travaux réalisés et terminés, dont certains étaient attendus depuis longtemps : les vestiaires sportifs avec les locaux annexes au stade et bien entendu le projet qui me tenait à cœur ainsi qu'à beaucoup d'entre vous, la mise en sécurité des piétons le long de la RD 925 qui relie Le Chesnay à la zone commerciale « Les voiles de Saint Léonard »... enfin ! c'est presque un miracle qu'aucun accident grave ne se soit produit.

- Une montée en puissance des manifestations culturelles, avec les Amis de la Chapelle de Grainval qui nous proposent régulièrement concerts, conférences, et même des courts métrages dans le cadre du festival Eurydice. Puis, je tenais aussi à souligner le concert de Jazz début décembre qui a connu un gros succès, à l'initiative du club de tennis. Je le félicite pour cette initiative qui devrait nous donner des idées.

- Un forum des associations « nouvelle formule » qui a réuni, malgré le mauvais temps de nombreux sportifs et des parents curieux de choisir des activités sportives ou culturelles notamment pour leurs enfants.

- Deux réunions publiques... l'une pour la création d'une nouvelle association pour des services à la personne et l'autre un mois plus tard pour la mise en place d'un projet ambitieux de création d'un véritable Centre Bourg.

Tous ces événements témoignent du dynamisme des acteurs de la commune de Saint-Léonard. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin, toutes les idées méritent d'être entendues. Vous avez des suggestions, notamment dans le cadre du projet « Centre Bourg », faites-nous en part en Mairie ou lors des rencontres avec vos élus.

2017 débute, et des travaux importants se profilent concernant la 2<sup>ème</sup> phase de la RD 925 entre Fécamp et le carrefour des rues du 8 mai et 19 mars. Cela mettra un terme à la rénovation et la mise en sécurité de cette artère importante de la traversée de notre bourg. J'ai à cette occasion, une pensée pour notre ami Jean-Paul Le Calvez, qui habituellement gère ces dossiers. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Jean Alain Planeix prend donc temporairement le relais dans l'article consacré aux travaux.

Je vous présente mes meilleurs vœux, de santé, de réussite au plan professionnel et personnel.

Retrouvez toute l'actualité  
de votre commune sur  
[www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr)

Bien à vous.  
Bernard HOGUET.



## Vie municipale

Travaux .....	2 - 3
St-Léonard Services .....	4 à 6
Enquête .....	7
Ferme au panier .....	8
Calendriers .....	9 - 10
Fiche pratique .....	11
Ecole .....	12 - 13

## Vie associative

Liste des associations .....	14
Amis de la Chapelle de Grainval .....	15
AEP Ste Bernadette .....	15
Amicale des Anciens Combattants .....	16
Athlétisme, marche nordique .....	16
A.S.S.L. 76 .....	17
Cercle Sports Loisirs .....	17
Club des Jeunes d'Antan .....	18
Comité des Fêtes .....	19
Confrérie .....	19
DOJO St-Léonard .....	20
F.N.A.C.A .....	21
Scrabble Côte d'Albâtre .....	22
Tennis Club Municipal .....	23
Gym club St-Léonard .....	24

## Informations

Communiqué de presse .....	24
Recensement militaire des jeunes .....	25
Permanences des Conseillers .....	25

## État civil

• Directeur de la publication :  
Bernard HOGUET  
• Responsable de la rédaction :  
Elvira HACHE  
• Ont participé à la rédaction de ce numéro :  
les élus, les associations et le personnel municipal  
• Crédit photographique :  
mairie de Saint-Léonard et associations  
• Conception et impression :  
DuranD Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37  
• « Saint-Léonard et vous... » :  
Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°8 - janvier 2017  
Édité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63  
Email : [mairie-saintleonard@wanadoo.fr](mailto:mairie-saintleonard@wanadoo.fr)

# Travaux

L'année 2016 se termine et quelle satisfaction de voir ce que nous avons accompli cette année.

## RD 925 (1<sup>ère</sup> phase) :

Avec la création d'une voie piétonne et son balisage de nuit, la pose d'un garde-corps et la mise aux normes accessibilité du trottoir, la sécurité des piétons se rendant à la zone commerciale est maintenant assurée.

Sur cette voie à grande circulation, le plateau ralentisseur produit l'effet limitation de vitesse attendu.

L'entreprise Eurovia était en charge des travaux. Une rapidité d'exécution, une bonne gestion de la circulation alternée et une opération de nuit ont limité les difficultés de circulation que nous pouvions craindre.



## AIRE DE JEUX :

Sa fréquentation et les expressions de joie des enfants sont les meilleurs indicateurs de son succès.



## ACQUISITION :

Nos services techniques ont pris possession de leur nouveau camion, un investissement lourd mais pleinement justifié.

Souhaitons-lui la même longévité que l'ancien véhicule, 16 ans et 180 000 km.



## DIVERS :

Parallèlement, d'autres travaux d'entretien, d'aménagement de voirie et d'effacement de réseaux ont été menés tout au long de cette année à un rythme soutenu. Parmi les réalisations majeures :

- l'enrobé rues des primevères, des bleuets et des coquelicots,
- l'effacement de lignes aériennes en proximité mairie,
- les réfections de murs du presbytère et cimetière,
- la pose de la borne de recharge pour véhicule électrique sur le parking de la mairie.



### VESTIAIRES SPORTIFS :

Notre présence constante et les pressions exercées sur les entreprises n'ont pas réduit la durée du chantier autant que nous le souhaitions.



A la publication de cet article, les locaux devraient être réceptionnés et les associations en avoir pris possession.

Nous ne doutons pas que chacun pourra apprécier le confort et les innovations techniques et qu'il aura à cœur d'en préserver le bon état. Nous y veillerons.

Aujourd'hui, compte tenu de la saison hivernale, l'aménagement extérieur reste à terminer.



## L'année 2017 s'annonce aussi très active, avec :

### RD925 (2<sup>ème</sup> phase) :

- l'aménagement du carrefour de la rue 8 mai 1945 et de la rue du 19 mars avec la création d'un plateau ralentisseur et un repositionnement du débouché de la rue du 19 Mars, validés par la Direction des routes. Nous proposerons comme alternative, la mise en place de feux tricolores.

- l'effacement des lignes aériennes du carrefour jusqu'au quartier du Ramponneau et la réfection des trottoirs.

### CIMETIERE :

Le columbarium ne permet plus d'accueillir de nouvelles urnes. Une extension en direction de l'ossuaire sera réalisée.

### EFFACEMENT DES RESEAUX :

Les Marettes : la vétusté des poteaux provoquent des ruptures de plus en plus fréquentes des lignes aériennes.

### ACCESSIBILITE P.M.R (personne à mobilité réduite) :

La réglementation accorde 3 ans pour la mise aux normes des bâtiments et espaces communaux. 90 fiches de non-conformité ont été recensées pour notre commune.

Un agenda est en cours d'élaboration pour la planification des travaux qui seront exécutés par nos agents et des entreprises extérieures.

D'autres travaux pourraient s'ajouter en cours d'année, après :

- étude technique,
- analyse financière,
- validation des élus.

Sont déjà en réflexion :

- le désamiantage des ateliers communaux avec modification de la charpente et de la toiture,
- l'aménagement d'un parking à proximité de la chapelle de Grainval,
- l'effacement des réseaux RD 940.

JEAN ALAIN PLANEIX  
Conseiller Municipal Délégué



# Saint-Léonard Services

1 rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD



Le 11 octobre 2016, l'association intitulée « SAINT-LEONARD SERVICES » a été créée pour répondre au souhait du CCAS et de la Municipalité de favoriser le maintien sur le territoire de la Commune de ses habitants en proposant notamment des services à domicile.

Son but est de proposer des services à toute personne ayant besoin d'une prestation dans le domaine de la famille et de la vie quotidienne.

Il s'agit d'une association de loi 1901 à but non lucratif, déclarée en Sous-Préfecture avec parution au Journal Officiel et déclarée à la DIRECCTE (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

Cette association aura une mission :

- d'aide à la décision du CCAS en analysant toute demande de services avec évaluation des besoins aux personnes,
- de mise en œuvre des activités de service au domicile.

Une convention de partenariat tripartite Commune/CCAS/Association précisant le rôle de chacune des parties a d'ores et déjà été adoptée tant par le CCAS que par le conseil municipal.

Dans un premier temps, l'association proposera les services suivants :

- dans les **actes de la vie courante** : petits travaux, ménage, jardinage, bricolage
- **accompagnement**
- **assistance administrative** : rédaction courrier, formalités administratives...
- **collecte et livraison à domicile** de linge repassé
- **livraison de courses à domicile** : alimentation, médicaments, journaux, fleurs, documents administratifs...
- **mise en relation avec organisme agréé** : en vue de la délivrance d'un service au domicile dans les actes du quotidien (personnes dépendantes)



Les activités de service proposées sont ouvertes à toute personne résidant à Saint-Léonard nécessitant un accompagnement.

En contrepartie, les usagers de ces services seront amenés à verser une participation financière en fonction de leurs ressources (grille).

Le libre choix du mode d'intervention étant laissé aux demandeurs : mandataire avec intervenant salarié des clients ou prestataire avec les bénévoles ou les salariés de l'association.

L'association se devra d'évoluer à moyen terme voire à court terme pour adapter ses actions aux différentes demandes des usagers.

- ▶ Demandez un devis gratuit
- ▶ Nous nous déplaçons si besoin à votre domicile afin d'évaluer vos besoins.

## COMPOSITION DU BUREAU

Didier NOEL .....Président  
Victor BALIER .....Vice-Président  
Marie-Claire LEBAS-PIGNOL .....Secrétaire  
Denis HERVIEUX .....Trésorier  
Stéphanie CARTON .....Secrétaire-Adjointe  
Annick LEBER .....Trésorière-Adjointe

*Nous recherchons des bénévoles  
souhaitant s'investir et donner  
un peu de leur temps  
pour effectuer quelques prestations  
au domicile  
des usagers de nos services.*



De gauche à droite : Marie-Lise DEGREMONT, Bernardette MALANDAIN, Daniel MOUROT, Nathalie LETELLIER, Stéphanie CARTON, Didier NOEL, Annick LEBER, Victor BALIER, Denis HERVIEUX, administrateurs.



## Saint-Léonard Services

----- Association loi 1901 -----

Siège Social : Mairie de Saint-Léonard

1 rue Victor Coviaux  
76400 SAINT-LEONARD

Association déclarée n° W762006743

Téléphone : 02 35 28 05 99

Mail : sleonard.services@gmail.com

En partenariat avec

le CCAS et la commune de Saint-Léonard

### SERVICES PROPOSES AU DOMICILE

Dans les actes de la vie courante



Ménage

Petits travaux



jardinage

Petit bricolage



-----  
Accompagnement

**Assistance administrative** : rédaction courrier, formalités administratives .....

**Collecte et livraison à domicile de linge repassé**

**Livraison de courses à domicile** : alimentation, médicaments, journaux, fleurs, documents administratifs.....

**Mise en relation avec organisme agréé** : en vue de la délivrance d'un service au domicile dans les actes du quotidien (personnes dépendantes)

*Les activités de service proposées sont ouvertes à toute personne résidant à Saint-Léonard nécessitant un accompagnement.*

Notre préoccupation au quotidien est de vous satisfaire pleinement.

**N'hésitez pas à contacter :**

**Le CCAS :**

Permanence tous les 1<sup>ers</sup> lundis du mois à la salle Marie-Madeleine BABIN de 18 h 00 à 19 h 00

**L'Association :**

- Accueil physique à la salle Marie-Madeleine BABIN les 1<sup>er</sup> vendredis de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00.

Ou sur rendez-vous

- Par mail ou téléphone

► **Demandez un devis gratuit**

**Nous nous déplaçons à votre domicile afin d'évaluer vos besoins.**

Retournez-nous le coupon-réponse ci-dessous

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	
Vos besoins :	

# Bilan de l'enquête sur les besoins des +50 ans

En 2015, la réalisation d'une analyse des besoins sociaux a révélé que 31% de la population avait plus de 61 ans. Sur cette tranche d'âge 61 et +, quasiment 54% se situaient entre 61 et 70 ans ce qui laisse présager un important vieillissement de la population de Saint-Léonard à moyen terme.

Ces données ont été confirmées lors du recensement effectué en 2015.

Face à ce constat, les membres du CCAS ont engagé une réflexion sur les services à proposer à cette population. Elle a donné naissance le 11 octobre dernier à la création d'une association de service d'aide à domicile.

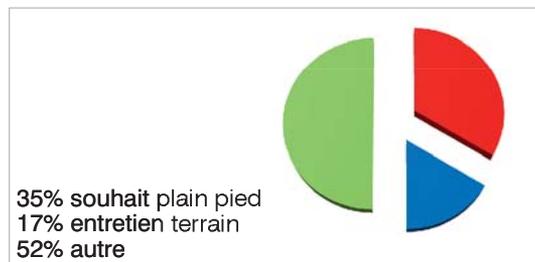
Parallèlement, dans le cadre de l'appel à projet du Département pour l'aménagement durable d'un centre-bourg, est apparue la nécessité de réaliser une enquête pour cerner les attentes des habitants à plus ou moins long terme.

Une enquête a donc été réalisée. Le public ciblé était les plus de 50 ans puisque les investissements qui vont être retenus suite à la réflexion engagée ne pourront clairement voir le jour que d'ici cinq à 10 ans.

Voici sous forme de camemberts les principaux enseignements qu'on peut faire ressortir de cette enquête.

Il est agréable de constater que la population est attachée à sa commune et à son environnement ; il convient donc de tout mettre en œuvre pour que celle-ci continue de s'y épanouir le plus longtemps possible.

## ***Avez-vous pensé à déménager, pourquoi ?***



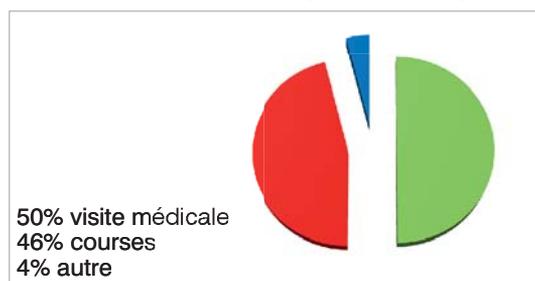
## ***Quelles sont vos attentes pour les séniors ?***



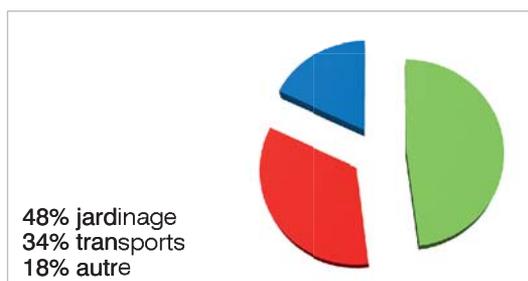
## ***Dans quel domaine avez-vous besoin d'aide ?***



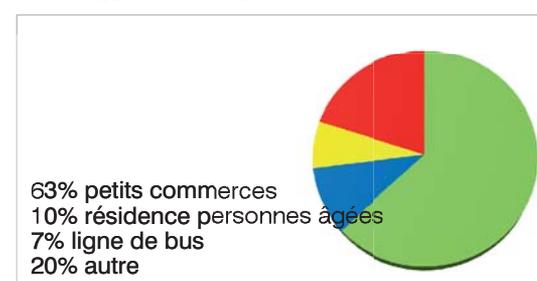
## ***... des difficultés à vous déplacer, dans quel but ?***



## ***De quels autres services auriez-vous besoin ?***



## ***Que suggérez-vous pour Saint-Léonard ?***



# Nouveau départ pour «la Ferme au Panier» à Saint-Léonard

Depuis quelques années, la vente directe de produits fermiers s'est développée. Elle répond aux attentes de consommateurs toujours plus nombreux en recherche de produits garantis de leur origine avec pour règle : production locale et de qualité.

Le magasin de producteurs fermiers "De la Ferme au Panier", ouvert en février 2014, constitue maintenant une adresse importante pour le commerce de proximité de la région de Fécamp. Après 2 ans et demi d'activité sur la zone artisanale à Epreville, ils ont souhaité s'installer dans un local plus vaste, plus accueillant et plus en phase avec leur philosophie.

Leur choix s'est porté sur le lieu d'une ancienne ferme, un clos-masure au 34 rue des Chênes à Saint Léonard. Ce lieu a semblé tout à fait adapté pour accueillir leur activité, permettre de développer diverses animations et toucher une plus vaste clientèle rurale et citadine. Avec ce nouveau départ, ils ont également élargi leur gamme, avec pour commencer l'offre de légumes de 2 maraîchers, la venue régulière d'un pêcheur de Fécamp...

Associés au sein d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique), ils travaillent avec une vingtaine d'autres producteurs locaux. Leurs produits sont sans OGM et issus d'exploitations avec une cohérence économique et environnementale ou labellisées Agriculture Biologique, ce qui garantit des pratiques respectueuses de l'environnement et du bien-être animal.

Soutenu depuis le début par les Défis Ruraux, le GIE de vente directe a pour but d'assurer des débouchés tout en favorisant le lien social entre et avec les habitants. Ils continuent de privilégier la proximité et le dialogue avec les consommateurs en animant eux-mêmes la vente directe au magasin. La qualité, la diversité des produits proposés ainsi que l'accueil chaleureux du point de vente a convaincu non seulement la clientèle de les suivre dans cette nouvelle aventure mais a aussi séduit de nouveaux clients.



Plus de 70% des produits vendus proviennent des fermes du producteur associé. La notion de saisonnalité est respectée par ce dernier.

Le G.I.E regroupe :

- Delphine Cousin - La Ferme Normande à Maniquerville : viande bovine, agneaux, volailles,
- Sophie et Mathieu Grenier - Les Prés d'Artemare à Saint-Vaast-de-Dieppedalle : fromages de vache et crèmerie bio

• Julie et Victor Letendre - Ferme du Bois de l'Ermitage à Cuverville : légumes bio

- Georges Raimbourg - Porc des Chaumières à Toussaint : charcuterie
- Sandrine Thierry - La Ferme aux Escargots à Maniquerville

**Nouveau concept** : vente de glaces à la ferme : crème glacée au pain d'épices, au calvados, à la Bénédicte ; glace caramel au beurre salé.



## Informations pratiques :

- Horaires d'ouverture :
- mercredi 15h30 à 19h
  - jeudi 10h à 13h30 et 15h30 à 19h
  - vendredi 10h à 13h30 et 15h30 à 19h
  - samedi 10h à 19h

DELPHINE COUSIN, agricultrice à Maniquerville LA FERME NORMANDE  
Associée du GIE de la ferme au Panier  
Téléphone : 06 7007 5720 ou Fabrice Thierry 06.75.07.73.74  
Email : cousin,omont@orange.fr

OU

gielafermeaupanier@orange.fr  
au Magasin : 02.35.29.17.05

Coordonnées GPS : N49° 43' 115 / E 0°21'624

Page Facebook de la ferme au panier :  
<https://www.facebook.com/delafermeaupanier?fref=ts>

# CALENDRIER DES RAMASSAGES 2017

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
D 1		M 1		M 1		S 1		L 1		J 1	EMBALLAGES RECYCLABLES	S 1	
L 2	ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	J 2		J 2		D 2		M 2	ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	V 2		D 2	
M 3		V 3		V 3		L 3	ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	M 3		S 3		L 3	ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS
M 4		S 4		S 4		M 4		J 4	EMBALLAGES RECYCLABLES	D 4		M 4	
J 5		D 5		D 5		M 5		V 5		L 5	ORDURES MÉNAGÈRES	M 5	
V 6		L 6	ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	L 6	ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	J 6	EMBALLAGES RECYCLABLES	S 6		M 6	DECHETS VERTS	J 6	
S 7		M 7		M 7		V 7		D 7		M 7		V 7	
D 8		M 8		M 8		S 8		L 8	ORDURES MÉNAGÈRES	J 8		S 8	
L 9	ORDURES MÉNAGÈRES	J 9	EMBALLAGES RECYCLABLES	J 9	EMBALLAGES RECYCLABLES	D 9		M 9		V 9		D 9	
M 10		V 10		V 10		L 10	ORDURES MÉNAGÈRES	M 10		S 10		L 10	ORDURES MÉNAGÈRES
M 11		S 11		S 11		M 11		J 11		D 11		M 11	
J 12	EMBALLAGES RECYCLABLES	D 12		D 12		M 12		V 12		L 12	ORDURES MÉNAGÈRES	M 12	
V 13		L 13	ORDURES MÉNAGÈRES	L 13	ORDURES MÉNAGÈRES	J 13		S 13		M 13		J 13	EMBALLAGES RECYCLABLES
S 14		M 14		M 14		V 14		D 14		M 14		V 14	
D 15		M 15		M 15		S 15		L 15	ORDURES MÉNAGÈRES	J 15	EMBALLAGES RECYCLABLES	S 15	
L 16	ORDURES MÉNAGÈRES	J 16		J 16		D 16		M 16		V 16		D 16	
M 17		V 17		V 17		L 17	ORDURES MÉNAGÈRES	M 17		S 17		L 17	ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS
M 18		S 18		S 18		M 18	DECHETS VERTS	J 18	EMBALLAGES RECYCLABLES	D 18		M 18	
J 19		D 19		D 19		M 19		V 19		L 19	ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	M 19	
V 20		L 20	ORDURES MÉNAGÈRES	L 20	ORDURES MÉNAGÈRES	J 20	EMBALLAGES RECYCLABLES	S 20		M 20		J 20	
S 21		M 21		M 21		V 21		D 21		M 21		V 21	
D 22		M 22		M 22		S 22		L 22	ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	J 22		S 22	
L 23	ORDURES MÉNAGÈRES	J 23	EMBALLAGES RECYCLABLES	J 23	EMBALLAGES RECYCLABLES	D 23		M 23		V 23		D 23	
M 24		V 24		V 24		L 24	ORDURES MÉNAGÈRES	M 24		S 24		L 24	ORDURES MÉNAGÈRES
M 25		S 25		S 25		M 25		J 25		D 25		M 25	
J 26	EMBALLAGES RECYCLABLES	D 26		D 26		M 26		V 26		L 26	ORDURES MÉNAGÈRES	M 26	
V 27		L 27	ORDURES MÉNAGÈRES	L 27	ORDURES MÉNAGÈRES	J 27		S 27		M 27		J 27	EMBALLAGES RECYCLABLES
S 28		M 28		M 28		V 28		D 28		M 28		V 28	
D 29				M 29		S 29		L 29	ORDURES MÉNAGÈRES	J 29	EMBALLAGES RECYCLABLES	S 29	
L 30	ORDURES MÉNAGÈRES			J 30		D 30		M 30		V 30		D 30	
M 31				V 31				M 31				L 31	ORDURES MÉNAGÈRES

Les jours fériés, les ramassages sont effectués normalement sauf le 1<sup>er</sup> MAI ET NOËL (ramassage reporté au lendemain).

# CALENDRIER DES RAMASSAGES 2017

AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1 ORDURES MÉNAGÈRES
M 2	S 2	L 2 ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	J 2 EMBALLAGES RECYCLABLES	S 2	M 2 DECHETS VERTS
J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
V 4	L 4 ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	M 4	S 4	L 4 ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	J 4
S 5	M 5	J 5 EMBALLAGES RECYCLABLES	D 5	M 5	V 5
D 6	M 6	V 6	L 6 ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	M 6	S 6
L 7 ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	J 7 EMBALLAGES RECYCLABLES	S 7	M 7	J 7	D 7
M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8 ORDURES MÉNAGÈRES
M 9	S 9	L 9 ORDURES MÉNAGÈRES	J 9	S 9	M 9
J 10 EMBALLAGES RECYCLABLES	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
V 11	L 11 ORDURES MÉNAGÈRES	M 11	S 11	L 11 ORDURES MÉNAGÈRES	J 11
S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12 EMBALLAGES RECYCLABLES
D 13	M 13	V 13	L 13 ORDURES MÉNAGÈRES	M 13	S 13
L 14 ORDURES MÉNAGÈRES	J 14	S 14	M 14	J 14 EMBALLAGES RECYCLABLES	D 14
M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15 ORDURES MÉNAGÈRES
M 16	S 16	L 16 ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	J 16 EMBALLAGES RECYCLABLES	S 16	M 16
J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
V 18	L 18 ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	M 18	S 18	L 18 ORDURES MÉNAGÈRES	J 18
S 19	M 19	J 19 EMBALLAGES RECYCLABLES	D 19	M 19	V 19
D 20	M 20	V 20	L 20 ORDURES MÉNAGÈRES	M 20	S 20
L 21 ORDURES MÉNAGÈRES DECHETS VERTS	J 21 EMBALLAGES RECYCLABLES	S 21	M 21	J 21	D 21
M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22 ORDURES MÉNAGÈRES
M 23	S 23	L 23 ORDURES MÉNAGÈRES	J 23	S 23	M 23
J 24 EMBALLAGES RECYCLABLES	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
V 25	L 25 ORDURES MÉNAGÈRES	M 25	S 25	L 25	J 25
S 26	M 26	J 26	D 26	M 26 ORDURES MÉNAGÈRES	V 26 EMBALLAGES RECYCLABLES
D 27	M 27	V 27	L 27 ORDURES MÉNAGÈRES	M 27	S 27
L 28 ORDURES MÉNAGÈRES	J 28	S 28	M 28	J 28 EMBALLAGES RECYCLABLES	D 28
M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29 ORDURES MÉNAGÈRES
M 30	S 30	L 30 ORDURES MÉNAGÈRES	J 30 EMBALLAGES RECYCLABLES	S 30	M 30
J 31		M 31		D 31	M 31

## ORDURES MÉNAGÈRES

(conteneurs gris) :

enlèvement des déchets domestiques  
**UNE FOIS PAR SEMAINE, LE LUNDI MATIN - À sortir la veille au soir après 20h.**

(sauf le hameau des Hogues qui est ramassé le mardi matin avec FROBERVILLE, l'impasse des Marettes ramassée avec YPORT le lundi matin et le vendredi matin).

## EMBALLAGES RECYCLABLES

(conteneurs jaunes) :

enlèvement des emballages (bouteilles en plastiques, boîtes métalliques, boîtes et suremballages en carton **A METTRE EN VRAC DANS LES CONTENEURS**), **UNE SEMAINE SUR DEUX** (semaines paires), **LE JEUDI MATIN** pour l'ensemble de la commune -

**À sortir la veille au soir après 20h.**

## DÉCHETS VERTS :

**Ramassage désormais le LUNDI.**

Enlèvement des tontes de pelouses, branchages... dans les **SACS PLASTIFIÉS REMIS PAR LA MAIRIE NON FERMÉS d'un POIDS MAXIMUM de 25 kg ou FAGOTS LIÉS AVEC DE LA CORDE**, le vrac n'étant pas ramassé, limités au nombre de 5 par habitation). Le 1<sup>er</sup> LUNDI de janvier à décembre. Et une 2<sup>ème</sup> fois le 1<sup>er</sup> LUNDI après le 15, d'avril à octobre.

## DECHETTERIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FECAMP

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi .....de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Mardi, jeudi, vendredi .....de 14h à 19h.

Samedi .....de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Dimanche .....de 9h à 12h.

Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 30 mars : fermeture à 18h au lieu de 19h.

**N° Vert : 0 800 106 222**

**Tél. déchetterie : 02 35 29 28 98**

Pour tous renseignements en cas de jour férié, voir sur le site de la Communauté de Communes de : Fécamp : [www.ccf-fecamp.fr](http://www.ccf-fecamp.fr) (rubrique ordures ménagères).

# Fiche pratique : plantations (haies, arbres, arbustes...)

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

En règles générales, si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation [articles 671 et 672 du code civil].

## Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation

Hauteur de la plantation* (La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre)	Distance minimum à respecter en limite de propriété* (La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre).
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

**À noter :** si vous ne connaissez pas les limites exactes qui séparent votre terrain de celui de votre voisin, il peut être utile de faire réaliser un bornage de terrain.

**Sanction :** si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale :

- à moins que ces plantations, situées à moins de 0,5 mètre de la limite de propriété, existent depuis au moins 30 ans ;
- à moins que ces plantations, situées entre 0,5 mètre et 2 mètres de la limite de propriété, dépassent 2 mètres de hauteur depuis au moins 30 ans.

Vous pouvez aussi lui adresser un courrier en recommandé avec accusé de réception. En dernier recours et en cas de refus, vous devez saisir le tribunal d'instance.

## Règles d'entretien

**Plantations mitoyennes :** si vous êtes copropriétaire avec votre voisin d'une plantation mitoyenne (haie ou arbre), chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de construire un mur sur cette limite.

## Branchages

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Pour obtenir gain de cause, il faut saisir le tribunal d'instance.

**À savoir :** si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

## Règles de cueillette

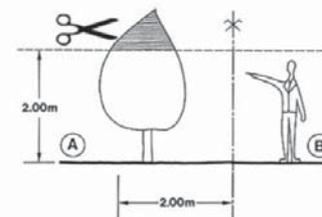
**Plantation mitoyenne :** les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des copropriétaires. Leur cueillette doit être faite à frais communs quelle que soit sa cause : naturelle (les fruits tombent tout seul), chute provoquée (par secousse par exemple), ou cueillette directe.

**Plantation appartenant au voisin :** vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

## Article 672

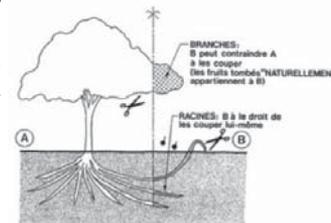
"Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire. Si les arbres meurent, ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales".

B peut exiger que A : arrache l'arbre irrégulier ou le réduise à la hauteur légale. Si l'arbre meurt, ou s'il est coupé ou arraché, A ne pourra le remplacer qu'en le plantant à 2,00 m (ou 0,50 m/arbustes) de la limite.



## Article 673

"Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont des racines, ronces et brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Le droit de couper les racines, ronces, brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux est imprescriptible".



# Léo en fête : une 1<sup>ère</sup> édition réussie malgré le temps

C'est sous une météo maussade que s'est déroulée notre 1<sup>ère</sup> journée festive « Léo en fête » le 04 septembre 2016.

La majorité des associations de la commune était représentée dans les différents lieux sportifs.

Des ateliers et des démonstrations étaient organisés pour permettre la découverte de chaque activité, tant sportive que culturelle.

Le repas du midi s'est déroulé, malgré la météo, dans un climat convivial et musical.

De nombreux lots ont été offerts lors des tirages de la tombola pour clore cette manifestation.

Cette première expérience ayant été positive, la date du 03 septembre 2017 a été retenue pour renouveler ces moments de partage.



*A vos agendas !*

## Nouveaux horaires de l'école

L'augmentation constante des effectifs nous a amené à revoir le temps de pause méridienne comme cela avait été évoqué lors du conseil d'école du mois d'octobre. En effet, sur une année civile complète jusqu'en 2013, nous servions autour de 9000 repas à la cantine. En 2015, nous avons servi 12000 repas. En cette fin d'année 2016, l'effectif aura dépassé les 12 500 repas.

Plus de 100 repas préparés chaque jour sur place par notre cuisinier sont ainsi servis dans des locaux qui ne sont plus adaptés à ce nombre.

J'avais donc proposé de modifier à nouveau les horaires, par nécessité et pour le bien-être des enfants de la manière suivante : 8h30-11h30 et 13h30-15h45.

Par courrier du mois de novembre, les parents d'élèves élus ont consulté l'ensemble des familles pour connaître leur avis. Bien qu'une vingtaine d'enfants fréquentent la garderie chaque matin, seules 6 familles étaient favorables à cette proposition.

Les parents d'élèves élus ont souhaité me faire une autre proposition. Après consultation de Madame CHERET, notre inspectrice, nous avons reçu un avis favorable de Madame Benoit Mervant Directrice académique des services de l'Éducation nationale.

Aussi, depuis le mardi 3 janvier 2017, les horaires sont les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h45-11h45 et 13h45-16h
- Mercredi 8h45-11h45

Des activités sont proposées aux enfants sur le temps de pause méridienne.

Bien entendu, la modification des horaires entraîne celle des activités périscolaires qui ont lieu dorénavant de 16h à 16h45.



## Spectacle de Noël des enfants de l'école

Le 12 décembre dernier, les élèves de l'école Louis-Philippe Lange se sont rendus à la Salle Henri Lambert à l'occasion du traditionnel spectacle de Noël offert par la municipalité.



## Repas de fin d'année

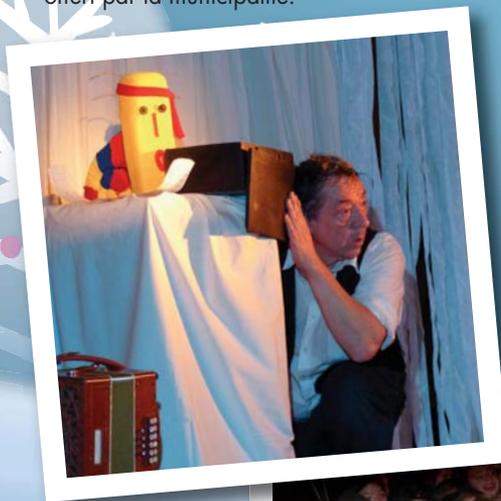
Le Père Noël est passé à la Salle H. Lambert le mercredi 14 décembre lors du repas offert par la commune à l'ensemble des élèves de l'école.

Après un excellent repas préparé par François notre cuisinier, les 146 enfants ont reçu des chocolats offerts par le Club des Jeunes

d'Antan, ainsi qu'un livre par le Comité des fêtes.

Nous tenons à remercier chaleureusement les groupes d'enfants qui ont offert des moments de chants et de théâtre particulièrement appréciés de leurs camarades et des adultes présents. Nous exprimons notre gratitude à Anne Leroux et Anne-Sophie Pomelle pour leur implication.

La Compagnie de la Cyrène a su conquérir le jeune public.



# Liste des associations et des présidents

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

» M. AUBOIN Didier - 6, rue du 19 Mars 1962 .....02.35.29.92.54

## ATELIERS DE JEU THÉÂTRAL (A.J.T.)

» Mme N'DONG Aline - 454, route du Havre .....06.88.13.65.97

## ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

» Mme NOEL Rose-Marie - 5, rue des Pinsons .....02.35.28.74.69

## ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)

» M. DESJARDINS Jean-François  
305, impasse de la Ferme Dargent .....02.35.28.54.93

### » SECTION ATHLETISME

Mme HOUOT Stéphanie  
18, rue André Paul Leroux, Fécamp .....06.21.04.77.38

### » SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHÉ

M. LAPERDRIX Claude -15, rue Victor Coviaux .....02.35.28.42.81

## CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

» M NOEL Didier - 5, rue des Pinsons .....02.35.28.74.69

## CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

» Mme CADINOT Claudine  
25, impasse du Bouleran .....02.35.28.20.77

## COMITE DES FETES

» Mme DUPARC Anne-Marie  
667, impasse des Petits Ifs .....02.35.28.46.41

## CONFRERIE

» M DECULTOT Rémy - 25, impasse du Bouleran .....02.35.28.20.77

## DOJO SAINT-LEONARD

» M BENCHAOUI Lahbib  
15A, hameau de Gournay, Epreville .....06.29.79.32.51

## FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE , MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

» Mme BONNEVILLE Renée  
44, rue du 8 Mai 1945 .....02.35.28.45.53

## GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

» Mme LEVARAY Catherine  
431, rue du Poteau .....06.17.91.31.10

## JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

» M DETREZ Richard - 8, rue du Casino .....  
12 rés. les Hauts Bancs, Fécamp .....07.80.53.70.83

## LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

» M CROCHEMORE Michel  
29, Cité Bénédictine, Fécamp .....02.35.29.14.67

## LYDIE TOUS SOLIDAIRES

» Mme NOËL Nathalie  
25, résidence de la Forge .....06.86.03.18.15

## LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

» M MARCHAND Dominique  
88, rue de Boisval, Eletot .....02.35.29.54.77

## SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

» M OUIIN Hervé  
73, chemin Martin Duval, Fécamp .....02.35.28.54.12

## SAINT-LEONARD SERVICES

» M NOEL Didier  
stleonard.services@gmail.com .....02.35.28.05.99

## SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

» Mme GROULT Marie-Noëlle  
48, rue du Dc Léon Dufour, Fécamp .....02.35.27.33.31

## TENNIS CLUB MUNICIPAL

» M DENEUVE Gérard  
162, rue des Marquais, Senneville sur Fécamp .....02.35.28.16.25

## TRAVERSÉES MUSICALES

» M ROLLET Claude  
495, rue du Poteau - <http://barachois-danstrop.eklablog.com>

# Les Amis de la Chapelle de Grainval

*Demandez le programme !!*

Les animations dans la chapelle se sont succédées depuis plusieurs mois : concerts, conférences, cinéma, expositions, etc....

Un programme de tout ce qui va se dérouler dans cette chapelle jusqu'au mois de septembre prochain a été édité et vous pouvez le trouver en Mairie ou sur le site de la commune de Saint-Léonard.

## En voici les grandes lignes :

**Du samedi 11 au dimanche 19 février 2017**

**EXPOSITION** de maquettes de bateaux réalisées en allumettes.

**Vendredi 17 mars 2017 à 20h30**

**CONCERT** "Choeur d'Hommes d'Yport"

Ce concert sera donné au profit de l'Association RETINA.

**Vendredi 21 avril 2017 à 20h30**

**CONFÉRENCE** "L'impressionnisme entre Fécamp et Yport"

avec Marie-Hélène Desjardins, Conservateur en chef du patrimoine.

**Samedi 13 mai 2017 à 20h30**

**CONCERT** avec PHAËLLA, chants Gospel.

**Du samedi 24 au dimanche 25 juin 2017**

**EXPOSITION** de Patchworks dans le cadre de "GRAINVAL EN FÊTE".

**Vendredi 7 juillet 2017 à 20h30**

**CONCERT** Trio pour flûte,

hautbois et harpe avec Les Musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie.

**Du samedi 5 au dimanche 13 août 2017**

**EXPOSITION.** Cette exposition est en cours de programmation.

**Vendredi 18 août 2017**

**CONCERT DE TROMPETTE**

avec Jean-Jacques Petit.

**Vendredi 15 septembre 2017 à 20h30**

dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

**CONCERT** Duo pour Violon et Accordéon

avec Les Musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie.

Il y en a pour tous les goûts et nous sommes à l'écoute de vos attentes.

Alors à bientôt de vous voir et bonne année culturelle !

*Le Président, Michel CROCHEMORE*

# AEP Sainte Bernadette

*«Quand la musique s'en mêle...»,  
le nouveau thème de Grainval en fête.*

L'AEP a déjà relancé la préparation de Grainval en Fête qui devient incontournable. Le projet est déjà bien avancé et aura donc pour thème "Quand la musique s'en mêle...".

Nous laissons donc tomber notre goutte d'eau qui nous a accompagnés pendant les deux années passées.

Ce spectacle nous présentera la musique à travers les âges, musique qui se mêle aux cultures et à la vie des hommes de leur temps d'où le thème. Mais aussi une musique variée qui ne sait plus de quel temps elle est et qui devient une "musique qui s'emmêle".

L'équipe scénario de l'an passé s'est attelée à ce nouveau scénario. Sur deux podiums, de nombreux figurants richement costumés interpréteront celui-ci avec décors et ombres chinoises auxquels nous ajouterons des jets d'eau et des jeux de lumière.

Nous retrouverons aussi les différents éléments qui composent cette fête : exposition, parade, repas, spectacle et feu d'artifice.

Pour la parade, nous faisons appel à toute votre imagination pour fabriquer des ERNI (Engins Roulants Non Identifiés).

Bref un grand moment convivial à vivre les 24 et 25 juin prochains.

Pour pouvoir financer ce projet, nous organisons un repas Choucroute le dimanche 26 février à 12h30, à la Salle Henri Lambert. Inscriptions au 02 35 29 55 76 ou 02 35 29 14 67 ou 06 60 82 46 19.

Nous vous donnons donc rendez-vous et vous souhaitons nos meilleurs vœux.

*Pour Grainval en fête  
Vous avez un peu de temps !*

Venez nous rejoindre comme figurants, danseurs ou scénaristes. Vous êtes musiciens, bricoleurs pour réaliser des décors, couturières, électriciens, informaticiens éclairagistes, etc... ou tout simplement vous voulez nous aider et vous avez des idées à proposer...

**Nous avons besoin de vous !**

**Pour tous renseignements : Michel Crochemore**

**Tél. : 02 35 29 14 67 - 06 60 82 46 19**



## Amicale des Anciens Combattants

La municipalité et l'association l'Amicale des Anciens Combattants ont célébré le 11 Novembre 2016 le quatre-vingt-dix-huitième anniversaire de la signature de l'armistice signé à RETHONDES, dans l'Oise, mettant fin à la première guerre mondiale.

Recueillement, minute de silence, chant de la marseillaise, le message du secrétaire d'état lu par Marie-Lise Dégremont et la présence de jeunes de l'école de Saint-Léonard qui ont énuméré les noms des soldats morts pour la France.



Cette commémoration a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Henri Lambert.

Puis un repas dansant, préparé par les membres de l'association, a été servi dans une ambiance conviviale puisqu'une majorité des convives ont aimé danser au son des chansons de Bruno Ballandonne.

Prochain rendez-vous le lundi 8 Mai 2017.

Le Président,  
Didier AUBOIN



## Sections Athlétisme enfants, adultes et marche nordique.

En septembre, nous avons démarré notre troisième année pour les sections Athlétisme enfants et adultes ainsi que pour la marche nordique.

Dans les différentes disciplines, bon nombre de récompenses et places d'honneur ont été glanées.

Pour la section Athlétisme enfants, les épreuves ont eu lieu à l'extérieur ou à domicile, beaucoup d'entre eux ont tenu la dragée haute aux clubs voisins dans certaines disciplines adaptées à leurs âges qui a permis de ramener des récompenses bien méritées de par leur assiduité à l'entraînement.

Athlétisme adultes, au nombre de « 60 » adhérents, ont réalisé des podiums au niveau régional en individuel ou en mixte.

Pour la marche nordique qui est une discipline surtout adulte, on se retrouve le lundi soir sur la piste du stade Le Dantec mais aussi les mercredis matin ou après midi sur les chemins des villages cauchois autour de la cité Fécampoise et enfin le samedi matin soit au stade Le Dantec ou en chemin de randonnée ainsi que l'après midi pour un renforcement musculaire à la salle Marie Madeleine Babin à Saint-Léonard.

Voilà de quoi satisfaire celle ou celui qui aime l'effort physique en fonction de ses capacités bien sûr car aucune performance n'est demandée. Il faut que cela reste un plaisir pour chacun au sein de ces disciplines.

### Les tarifs :

Enfants : moins de 10 ans : 65€ - plus de 10 ans : 75€  
Hors stade adultes : 60€ ou 85€ licence compétitions qualifications F.F.A

**Marche nordique :** 100€ pour une séance la semaine et 135€ pour toutes les séances de la semaine.

### Entraînements marche nordique

Lundi : 18h30/20h - Mercredi : 9h30/11h - 14h00/15h30 - Samedi : 9h30/11h  
- renforcement musculaire : 16h/17h

### Entraînements athlétisme enfants :

Mardi : 17h/19h - Samedi : 13h30/15h30

Pour tous contacts, appeler Madame Stéphanie Houot entraîneur marche nordique F.F.A au 06.01.29.07.89

La Présidente, Stéphanie HOUOT



# A.S.S.L 76

Claude LAPERDRIX, président emblématique de l'Association Sportive Saint-Léonard cyclo et marche, depuis plus de 40 ans, a fêté ses 80 printemps en octobre dernier entouré de ses amis cyclos.



Au mois d'août, des cyclos et marcheurs se sont rendus à la semaine fédérale à Dijon en Côte d'Or. Les cyclistes ont effectué sur une semaine environ 700 Kms et les marcheuses plus de 50 Kms de randonnées, les intercalant avec les visites de Dijon, les Hospices de Beaune, la moutarderie Fallot et l'usine de crémant sans oublier la dégustation du kir.

**Une adresse a retenir :** le gîte du Lorrey chez Hugues LAVIER à Auxonne 21130, (environ 30 kms de Dijon) où nous avons été très bien reçus lors de ce déplacement.  
Tél : 06.85.53.29.25 ou mail : hugueslavier@free.fr.

**Trois cyclistes :** Mohamed OUSSAID, Thierry BRAOUZEC et Daniel FLEURY ont participé à la Viking 76 le 9 Octobre 2016 au cours de laquelle ils ont été récompensés par le diplôme d'Or.

Il est à noter qu'en cette nouvelle année la municipalité mettra à disposition un local neuf pour notre association.

### Association Sportive de Saint-Léonard

15, rue Victor Coviaux  
76400 SAINT-LEONARD  
Tel : 02-35-28-42-81  
e-mail : asslcyclo76@orange.fr

## Cercle Sports Loisirs (CSL)

Le CSL a participé le 4 septembre 2016 à « LEO EN FETES » regroupant les associations de la Commune. Bonne reprise dans toutes les activités.

### Une partie du groupe ROLLER



**Des places dans toutes les disciplines sont encore disponibles.**

S'adresser sur place aux jours et horaires des activités :

#### A la SALLE MARIE-MADELEINE BABIN

##### Badminton :

lundi de 20h à 22h (jeu libre)

##### Tennis de table :

lundi et vendredi de 18h à 20h

##### Roller :

jeudi de 19h à 20h (créneau libre)

Capoeira : mercredi de 18h à 19h30

##### Danse & Gym enfants :

lundi de 16h30 à 17h45

#### A la SALLE HENRI LAMBERT

##### Multi-gym :

mercredi de 18h15 à 19h45

##### Danse de société :

lundi de 20h à 21h

##### Danse de société :

mercredi de 20h à 21h (débutants)

##### Pilates :

lundi de 9h30 à 10h30 (débutants)

mercredi de 9h30 à 10h30

Dans toutes les activités, deux séances d'essai sont proposées gratuitement avant votre inscription.

**RAPPEL :** le certificat médical est obligatoire et doit être remis lors de l'inscription.

Pour information, nous envisageons d'ouvrir un cours de sophrologie dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

**Pour tout renseignement : 06 65 48 02 50**

Bonne année 2017 à tous. Sportivement.

Le président, Didier NOEL

# Club des Jeunes d'Antan

L'année 2016 étant terminée, je me dois de vous donner le bilan de l'année pour les activités. Je déplore que les personnes ne fassent pas l'effort de venir aux activités. Vous avez :

- le lundi après-midi de 14h à 15h30 : tricot, crochet, broderie, couture et de 15h30 à 17h venez apprendre à jouer au tarot.
- le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, repas mensuel à tous pour les Saint-Léonardais ou les personnes qui participent aux activités du lundi et qui travaillent pour le club, prix 14 €.
- le 4<sup>ème</sup> jeudi, tournoi de manille, très apprécié et concours de dominos, participation 7 €.



Nous avons organisé une sortie promotionnelle à Honfleur, avec une belle balade en bateau.

Tous les bénéfices des manifestations sont reversés sous forme de colis aux anciens de la commune, 330 colis ont été distribués en 2015. Je voudrais vous faire savoir que le colis n'est pas un acquis, c'est au bon vouloir du club. Faute de trésorerie, nous serons certainement obligés d'arrêter de donner ce colis, ce serait dommage...

Le Père Noël a distribué des chocolats aux enfants de l'école, ce fut une très belle journée et les enfants étaient très contents.

Je vais terminer en vous souhaitant une bonne année 2017.

La Présidente,  
Claudine CADINOT

## Dates à retenir :

Jeudi 26 janvier : tournoi de manille

Jeudi 23 février : concours de dominos

Samedi 3 et dimanche 4 mars : foire aux livres et puces couturières

Jeudi 23 mars : tournoi de manille

Dimanche 23 avril : repas dansant

Jeudi 27 avril : tournoi de manille

Mardi 16 mai au lundi 22 mai :  
voyage (Andorre, Rosas, Collioure, Costa Brava)

Jeudi 23 juin : concours de dominos.



## Comité des fêtes

L'année 2016 s'est achevée en distribuant les cadeaux de Noël pour les enfants de l'école primaire de Saint-Léonard.

**Le 22 janvier 2017**, le Comité des Fêtes a organisé pour les anciens de Saint-Léonard un déjeuner qui s'est déroulé dans une ambiance sympathique.

**Le 12 février 2017**, nous fêtons la Saint Valentin ; comme chaque année les inscriptions sont presque closes.

**Durant l'année 2016**, nous avons organisé deux lotos l'un en juin et l'autre en octobre et espérons renouveler ces manifestations l'année prochaine.

**Le 14 août dernier**, la foire à tout a connu un véritable succès grâce à la météo et aux nombreux visiteurs présents, mais nous restons stupéfaits de la disparition du matériel durant la nuit sur le terrain. Malgré cet incident, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur grâce aux bénévoles venus nous rendre main forte.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes souhaite aux habitants de Saint-Léonard de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous revoir lors de nos prochaines manifestations en 2017.

*La Présidente,  
Anne-Marie DUPARC*

## Confrérie

Le dimanche 6 novembre 2016, une nouvelle confrérie s'est mise en place ; le renouvellement s'est passé selon la tradition.

Après deux années, le Mayre Lucien Levasseur, a laissé sa fonction à Rémy Décultot.

Les nouveaux frères sont Laurent Tauvel, Jean Dessolle, Jean-François Hennebick, Jean-François Desjardins, Daniel Cavalier et Didier Noël.

Les confréries sont des associations de paroissiens qui assurent bénévolement les inhumations et participent aux rassemblements qui se déroulent dans la région, surtout dans l'Eure, où elles sont les plus nombreuses.

Tous les Charitons vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

*Le Mayre, Rémy DECULTOT*



# DOJO Saint-Léonard

## Le Dojo Saint-Léonard fait son gala

Le samedi 22 octobre 2016 a eu lieu à la salle Marie-Madeleine Babin sur la commune de Saint-Léonard un grand gala de Judo de 14h à 17h. L'événement, organisé par le judo club de Saint-Léonard, fut une grande réussite et a réuni un public nombreux venu applaudir les invités. **Celso MARTINS** (6<sup>ème</sup> dan de judo et élu meilleur entraîneur de France en 2012) a animé cet après-midi. Pour ce faire, il était accompagné par des athlètes du club où il exerce : **Ludovic GOBERT**, champion de France 1<sup>ère</sup> division, **Amélie GUIHUR**, championne de France 1<sup>ère</sup> division, **Jean-Sébastien BONVOISIN**, 3<sup>ème</sup> au championnat d'Europe, **Gwenaëlle VIARD**, 3<sup>ème</sup> au championnat de France 1<sup>ère</sup> division et **Quentin JOUBERT**, Vice-champion de France 1<sup>ère</sup> division. Ces derniers, membres de SGS Judo (Sainte Geneviève des Bois Sport), champion de France 2016 par équipe 1<sup>ère</sup> division, ont eu la gentillesse de faire profiter l'assemblée de leur expertise technique et se sont montrés très accessibles et sensibles à l'accueil qui leur a été réservé.

## Une rencontre exceptionnelle à seulement quelques mois du grand tournoi de Paris !

La voie est ouverte pour d'autres événements à venir organisés par le club de Judo. Merci aux bénévoles, à la municipalité de Saint-Léonard d'avoir répondu présents pour la tenue de ce gala (aménagement de la salle, accueil du public, buvette) le tout pour une journée réussie. Le club tient également à remercier le casino de Fécamp pour le repas offert le samedi midi.

Les bonnes nouvelles n'arrivant jamais seules, Jérémie Varin a participé au championnat inter-régional de judo adapté le samedi 26 novembre. Après une belle prestation, il termine à la 5<sup>ème</sup> place et espère être qualifié pour le championnat de France.



Le président du dojo Saint-Léonard entouré par les membres du SGS Judo.



L'équipe d'encadrement lors du salut.



Les judokas du club ont donné de leur personne pour affronter les athlètes du SGS Judo.



Le lendemain, **Fabien Brument** se rendait à Houlgate pour participer au shodan (compétition faite pour obtenir la ceinture noire). Ce déplacement ne fut pas infructueux, puisqu'il a remporté ses 5 combats en marquant un total de 47 points (il lui en manquait 23 pour obtenir son nouveau grade). Par conséquent il a obtenu sa ceinture noire (la première du club, depuis que M DAVEAU est professeur). Tous les membres du club le félicitent et espèrent pouvoir en avoir d'autres très prochainement.

A noter également, dans le cadre d'une opération menée par la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées, le Club ouvre ses portes gratuitement tout le mois de Janvier pour les curieux désireux de s'essayer au Judo. Venez nombreux !

## Les horaires des cours sont les suivants :

Mardi :	17h00 à 18h00 cours pour les enfants de 5 à 7 ans 18h00 à 19h00 cours pour les enfants de 8 à 11 ans 19h00 à 20h30 cours pour les adolescents et les adultes.
Mercredi :	14h00 à 15h00 cours pour les enfants de 5 à 7 ans 15h00 à 15h45 cours baby judo pour les enfants de 3 et 4 ans
Jeudi :	19h00 à 20h30 cours pour les adolescents et les adultes.
Samedi :	9h30 à 10h30 cours pour les enfants de 5 à 11 ans 10h30 à 11h15 cours baby judo pour les enfants de 3 et 4 ans

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

**DAVEAU Philippe** (enseignant diplômé d'état) au 06 19 26 43 27

ou par mail : philippedaveau76@orange.fr

**BENCHAOUI Lahbib** (président) au 06 29 79 32 51

ou par mail : dojo.stleonard@yahoo.fr

*Le Président, Lahbib BENCHAOUI*

# F.N.A.C.A.

## Le 6 décembre 2015

Nous avons réalisé notre **repas annuel** « choucroute » apprécié des nombreuses convives, dans une ambiance plus que sympathique avec la participation de Sabrina et Freddy FRIANT, qui nous ont fait danser. Ce fut un succès, avec 180 participants.

## Le 5 janvier 2016

**Sortie à Paris au Cabaret « Le Lido »**. Partis le matin, nous sommes arrivés à Paris après un petit tour en car avenue des Champs Elysées. Nous avons ensuite assisté au nouveau et beau spectacle de cabaret. A 17 h 30 nous avons repris la route pour Saint-Léonard. Ce fut une journée féérique, avec la participation de 49 personnes.

## Le 19 mars 2016

A l'occasion du 54<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu en Algérie, nous nous sommes donnés rendez-vous pour la cérémonie du souvenir au monument aux Morts. Après la lecture du manifeste, le dépôt de gerbe et la minute de recueillement, nous nous sommes retrouvés salle Henri Lambert pour un vin d'honneur offert par la municipalité. Nous avons ensuite assisté à un repas à l'Auberge des Hautes Falaises, en toute simplicité.



## Les 17 et 18 septembre 2016

Un voyage avait été programmé, 37 personnes sont parties tôt le matin pour une escapade en Belgique. Arrivés à **Bruxelles** nous avons mangé sous la Basilique, puis nous sommes partis découvrir la ville : tout d'abord l'Atomium, construit à l'occasion de l'exposition universelle de 1958, puis l'Hôtel de Ville, magnifique bâtiment sur la grande place, et bien sûr le célèbre Manneken-Pis. Le lendemain, départ pour Bruges surnommée « la Venise du Nord ». Après une balade en bateau, un repas dans le centre de Bruges et du temps libre pour faire quelques emplettes, nous avons repris la route pour la Normandie.

Toutes nos excuses pour le repas qui n'a pas pu avoir lieu comme chaque année au mois de novembre, la salle Henri Lambert n'étant pas libre. Ce repas est programmé le 12 mars 2017.

## Le 18 janvier 2017

Un repas photo a eu lieu, au cours duquel nous avons revécu notre voyage à Bruxelles.

## Le 12 mars 2017

Comme nous vous l'avons dit plus haut, repas à la salle Henri Lambert.

## Le 19 mars 2017

55<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, comme chaque année une cérémonie du souvenir aura lieu au monument aux Morts.

Pour terminer, nous projetons un voyage de 2 jours, très certainement au Puy du Fou, la date reste à déterminer.

A tous nous souhaitons une bonne année 2017.

*La Présidente,  
Renée BONNEVILLE*

# Scrabble Côte d'Albâtre

Depuis la rentrée de Septembre, l'effectif du club s'est étoffé. Après 11 mois d'existence nous sommes passés de 6 joueurs licenciés à 30 joueurs licenciés.

Quelques-uns se sont lancés dans la compétition.

- Tournoi caritatif au profit de l'association « REVES »
- Simultané en paires au profit du Scrabble scolaire.
- Qualification pour championnat de France Vermeil.
- Phase 1 de la qualification pour championnat de France toutes catégories et pour le championnat de France promotion (séries 5- 6 et 7).
- Simultané handicap.
- Tournoi en 3 parties en multiplex avec Le Havre - Strasbourg et Gondrecourt.
- 2<sup>ème</sup> session de qualification championnat de France Vermeil Diamant.
- Tournoi de scrabble classique au Havre

Suite à ces participations notre présidente Madame GROULT Marie Noëlle est sélectionnée pour le Championnat de France Vermeil, Madame LEVARAY Monique, notre trésorière est sélectionnée pour le championnat de France « PROMOTION » qui auront lieu à Vichy au mois de Mai 2017.

Le club a proposé à Monsieur GRANCHER, Directeur de l'école, s'il souhaitait participer avec les élèves de CE2 - CM1 et CM2 au concours des écoles en partenariat avec la FFSC. Celui-ci a répondu favorablement à notre demande.

Un premier test a été effectué au sein de l'école par 49 élèves. Après avoir été initiés par les bénévoles du club au scrabble duplicate les meilleurs d'entre eux participeront à une finale locale. Cette finale pourra être suivie d'une qualification à une finale régionale voir nationale.

## Réponses aux anaphrases du bulletin précédent

- FACTEUR .....FACTURE
- AUSSITOT .....TOUSSAIT
- GREVISTE .....VERTIGES
- BADINAGE .....BAIGNADE
- SIGNALE .....LEASING
- DECOUDRE .....DECODEUR
- BREVETER .....VERTEBRE

## A vous de jouer :

Vous êtes au 1<sup>er</sup> coup d'une partie de scrabble que jouez-vous avec le tirage suivant ?

A-E-D-I-L-S-R (4 possibilités d'obtenir le top)

Pour plus d'informations sur le club contactez-nous par courriel :  
scrabble.cote.albatre@gmail.com

Visitez notre site internet :  
<https://sites.google.com/site/scrabblecotealbatre>

La Secrétaire : Catherine LOISEL

## IMPRESSIONS D'UNE SCRABBLEUSE

C'est une bonne nouvelle pour le club. Nous sommes maintenant 30, penchés sur nos plateaux à chercher le « top », mot qui rapporte le plus de points.

L'ambiance y est toujours aussi conviviale et parfois même dissipée mais c'est nécessaire, on a quelquefois besoin de rire de nos bêtises.

Pour nous améliorer, nous avons, en plus des parties jouées, des séances de techniques de jeu. Elles sont très utiles pour placer les lettres à 10 points sur des emplacements pas toujours évidents, par exemple. Et surtout pour apprendre à composer un mot par rapport à ceux déjà joués. Fortes de tous ces conseils avisés, quelques joueuses, expérimentées et débutantes participent à des rencontres avec des membres d'autres associations : ce sont les tournois. Ah ! ces fameux tournois où nous rencontrons des scrabbleurs (certains très acharnés) de très bon niveau comme certaines de nos joueuses mais aussi des néophytes comme la plupart d'entre nous. Justement, ce n'est pas très facile au début. Les premières fois, le stress, que nous nions haut et fort, l'inexpérience font que les résultats ne reflètent pas ceux obtenus en club. Il y a quelques ratés. Oh le beau scrabble, facile, là sous nos yeux que l'on tient bien écarquillés et pourtant qu'on ne voit pas, oups ! Et cette lettre X à 10 points qui peut en rapporter 60 d'un coup, pas vu ! Alors, c'est vrai, que les premiers tournois nous secouent et parfois notre moral est aussi bas que la différence entre nos points et ceux de la partie est grande. Et rassurons-nous, les cracks font aussi de sacrées bêtises comme rater le

scrabble à plus de 200 points. Si, si, c'est possible. Mais qu'importe, nous continuons de jouer avec plaisir.

N'est-ce pas là le principal ? Allez, on refait une partie ?

Muriel



Exemple de partie, celle jouée en compétition au Havre, en novembre.

# Tennis Club Municipal

Le T.C.M maintiendra les effectifs adultes et jeunes en cette saison 2016-2017 (54 adhérents). Il encourage la pratique du tennis sur les courts extérieurs dès le printemps revenu et notamment entre les parents et les enfants de l'école de tennis.

Du fait des activités périscolaires et de l'implication du Club sur deux séquences (lundi et jeudi menées par Baptiste Hue), un groupe de 11 jeunes CE1-CE2 s'est constitué le lundi de 16h45 à 17h45.

Il reste quelques places à l'École de Tennis le jeudi de 16h45 à 17h45 (groupe CM1-CM2) et le mercredi de 15h30 à 16h30 (Groupe de collégiens).



Le T.C.M St-Léonard a engagé deux équipes lors du championnat sénior hiver dans la même division.

En poule D, l'équipe 2 constituée de Julien Martin, Jérôme Doutreleau, Mathieu Duboc, Baptiste David, Alexandre Cosson, Denis Paris termine en 4ème position après leur défaite lors de la dernière journée contre Lillebonne US 3. Il s'agissait d'une première participation à ce championnat d'hiver pour cette équipe 2.

En poule C, l'équipe 1 composée de Baptiste Hue (30), Yohann Lainé (30/1), Yann Lainé (30/1), Jimmy Pouchin (30/1), Michael Guéry (30/2), Etienne Castro (30/2) et Aurélien Cosson (30/2) remporte les 5 rencontres par 3 à 0 contre Froberville, St-Jouin Bruneval 2, Valmont TC 2, Turretot TC 4 et Les Loges.

De ce fait, l'équipe 1 se qualifie en phase finale à élimination directe lors des prochaines rencontres. Elle accède à la division supérieure pour le prochain



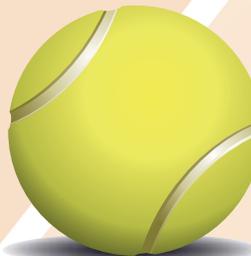
championnat d'hiver. En espérant qu'elle puisse faire de même lors du prochain championnat d'équipe de printemps. La compétition a mobilisé l'intérêt de ses joueurs au classement personnel voisin.

Des joueurs de ces deux équipes ont participé aux tournois d'été de la région en enregistrant des performances intéressantes pour le devenir du Club (Tournois de Froberville, Etréat, CCL, Nid de Verdier)

Le T.C.M St-Léonard recherche un ou deux joueurs de 3ème série pour assurer le maintien dans les futurs championnats et la division supérieure.

Comme chaque année, le Club organise son loto à la salle Henri Lambert le vendredi 28 avril à partir de 18h (ouverture des portes).

Pour des renseignements concernant une inscription jeune, un tarif spécial pour le jeu libre extérieur, contacter M. Deneuve au 02-35-28-16-25.



*Le Bureau du TCM St-Léonard*

# Gym Club St Léonard

Le 4/09/16 a eu lieu la manifestation « LEO EN FETE » au cours de laquelle nous avons participé activement et joyeusement. Nous sommes prêtes à renouveler l'expérience l'an prochain.

La saison 2016-2017 a repris respectivement les 12 et 15 septembre. Les cours sont toujours assurés par Muriel BANSE dans une ambiance conviviale et décontractée pour la gym douce le lundi de 15h30 à 16h30 et le jeudi de 20h à 21h pour la gym tonique à la salle Henri LAMBERT.

Vous pouvez toujours nous rejoindre. Les inscriptions se font aux horaires des cours (le 1er cours est gratuit) et la cotisation est de 100€ pour l'année.

Si vous désirez des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Sylviane LESUEUR au 02.35.28.74.85 pour le cours du lundi et moi-même au 06.17.91.31.10 pour le cours du jeudi.

Bonne année à tous.

*La Présidente,  
Catherine LEVARAY*



Paris, le 16 décembre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Exigence d'une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs à compter du 15 janvier 2017

Dans un contexte international marqué par des départs de Français – dont certains mineurs – vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil).

A partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur devra être muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), d'une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016). L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Ce nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire sera accessible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). En cas de fausse déclaration, le signataire de l'autorisation s'expose aux sanctions des articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Pour en savoir plus :

**Unité du porte-parolat et des relations presse :**

[unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr](mailto:unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr) / 01 40 07 26 78

**Site internet du ministère :** <http://www.interieur.gouv.fr>

**Réseaux sociaux :**



@Place\_Beauvau



[www.facebook.com/ministere.interieur](http://www.facebook.com/ministere.interieur)

## Du changement au sein du Conseil Municipal



Suite aux démissions de Mesdames Valois et Callay-Baucher pour raisons médicales et professionnelles, Messieurs Pierre Malandain et Claude Maguet ont respectivement pris leur nouvelles fonctions au sein de l'assemblée.



## Recensement militaire des jeunes

La loi 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national crée un ensemble d'obligations s'adressant à tous les Français, hommes et femmes.

Tous les jeunes, **garçons et filles doivent se faire recenser dans le mois anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile (se munir du livret de famille des parents). Une attestation de recensement leur est remise à cette occasion. C'est une **démarche civique obligatoire** qui permet de s'inscrire aux examens (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...) et concours, d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense et de faciliter l'inscription sur les listes électorales.

## Permanences des Conseillers Départementaux

Le mercredi de 11h à 12h, Alain Bazille reçoit à la mairie de Valmont.

Dominique Tessier et Alain Bazille reçoivent sur rendez-vous à la permanence de Fécamp, 11 place du Général Leclerc.

Pour toute information, contacter le secrétariat ouvert au public mardi et jeudi 9h30 - 11h30 ainsi que le samedi de 8h - 9h30.

Tél : 02.35.29.09.87

Mail : dominique.tessier710@orange.fr

## État-civil



### NAISSANCES

**Nathan CADINOT** le 31 août 2016

**Oscar BASILLE** le 5 septembre 2016

**Théa BACHELET** le 16 décembre 2016

**Maël et Côte MARTIN** le 27 décembre 2016



### PARRAINAGES CIVILS

**Hugo et Emily ANQUETIL** le 8 octobre 2016

### MARIAGES

**Laurent HOGUET et Marion ROUSSEL** le 3 septembre 2016

**Naïm BENSACKHRIA et Audrey DÉGREMONT** le 8 octobre 2016

### MARIAGE HORS COMMUNE

**Christophe MAESEN et Emilie DEMEILLIERS** le 24 septembre 2016

### DÉCÈS

**Jean-Pierre LAURENT** le 12 septembre 2016

**Claude LHOMET** le 15 septembre 2016

**Dominique DESCHAMPS** le 20 septembre 2016

**Antoine LEMAÎTRE** le 24 novembre 2016



# CFCM

## Mécanique Chaudronnerie Métallerie - Serrurerie

215, imp. du petit Hameau  
76400 ST-LÉONARD  
Tél. 02 35 29 98 79 - Fax 02 35 29 98 76

caroline gremont



tête en l'hair  
espace coiffure mixte  
02.35.27.73.81

20 rue emile benard  
76110 goderville

# DEHONDT

## MOTOCULTURE • INDUSTRIE

Saint-Antoine-la-Forêt - LILLEBONNE  
☎ 02.35.39.80.10 - [www.dehondt.fr](http://www.dehondt.fr)

# INTERSPORT®

## DG-SPORTS SARL

Centre Commercial Les Voiles de St-Léonard

76400 SAINT-LÉONARD

Tél. 02 27 30 20 10

*Tous les sports, le camping, la détente, le sportswear*

# PHILIPPE RIOULT

## Artisan Couvreur

119, route de la Croix-Bigot - Saint-Léonard

Tél. 02 35 29 33 16

# LUDI VIGNE

## CAVE & ECOLE DU VIN

10, place du carreau - 76400 FECAMP

Tél : 02 35 28 27 38

[www.ludivigne.com](http://www.ludivigne.com)

MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER  
CLOISONS SÈCHES - PLACOPLÂTRE - ISOLATION  
RÉNOVATION - FERMETURES - PARQUET

## SARL LALOI & FILS

Hameau de Bondeville

76400 STE-HÉLÈNE BONDEVILLE

Tél. 02 35 28 74 46 - 02 35 56 29 62 - Fax 02 35 27 96 70

CENTRE COMMERCIAL  
GRAND'VOILE  
SAINT LEONARD  
Tél. 02 35 28 86 58  
[tissuscauchois@orange.fr](mailto:tissuscauchois@orange.fr)



TISSUS, LINGE DE MAISON,  
LITERIE TOUTES DIMENSIONS, CADEAUX, ATELIER DE CONFECTION,  
FABRICATION ET POSE DE RIDEAUX.

DU LUNDI AU SAMEDI. DE 9H30 À 12H. ET DE 14H. À 19H.